



SÉANCE RÉGULIÈRE DU 19 FÉVRIER 2018

Présences :

Monsieur	Réjean Guin	Maire
Monsieur	François Dubeau	Poste #1
Monsieur	Pierre Tardif	Poste #2
Monsieur	Francis Lacelle	Poste #3
Monsieur	Gilles Sénécal	Poste #4
Monsieur	Richard Gilbert	Poste #5
Monsieur	Louis-David Coutu	Poste #6

8.2. Avis de motion - Règlement d'emprunt 630-2018

1037-2018

M. Francis Lacelle donne avis de motion de l'adoption, prochainement, du règlement 630-2018 et donne également avis de la présentation du projet qui accompagne le présent avis de motion.

Avis de motion est par les présentes données par M. Lacelle qu'il sera déposé à une séance ultérieure, pour adoption, un règlement d'emprunt, sur une période n'excédant pas 5 ans, pour assurer le coût des travaux, acquisitions, les taxes, les frais professionnels et les imprévus, et à emprunter une somme n'excédant pas 83,000\$.

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Donné à Saint-Michel-des-Saints ce 20^{ième} jour de février, 2018.

Catherine Haulard
Directrice générale, Secrétaire trésorière